L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne vivra pas dans la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les articles et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, et les maisons de commission, $80. Ces abonnemens payables d'avance.

Les prix de souscriptions aux avis est limité à une carré chaque jour et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes et autres objets; les annonces de bienfaisance &c. &c., devront être payées aux annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles payeront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces et articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront double prix des annonces ordinaires.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire d'affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A LOUER.

A LOUER—Une maison à une étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Douaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine. 16 jan—1 m

A LOUER PRESENTEMENT—Le Magasin No. 54, rue Toulouse, vis-à-vis la Banque des Citoyens, et un grand Magasin de dépôt, situé au fond de la cour. Il y a un rail pour monter les marchandises dans ce dernier. S'adresser à R. BRUGIER, 20 nov No. 9, rue St. Louis.

A LOUER—Trois maisons en briques dans la rue Madison. Pour les conditions s'adresser à JACOB HART, 20 nov 25, rue Conti

A LOUER jusqu'au 1er octobre 1840, et à un prix réduit—Une maison à deux étages, très commode, située dans la rue du Fort, une partie en deça de la rue Cassacalvo. S'adresser au No. 56 rue de la Douane. 14—10—3m

RIZ, etc—40 tierçons nouveau; 30 caisses tabac du Kentucky manufacturé no 1 et 2, 10jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune

CHARRUES—200 de Mayaville no 1 et 2, araires de trandiaux et propres à une sucrerie. 10jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

GRAISSE—800 barils lard en feuille; porc mess prime, prime bœuf—200 barils à vendre par 10jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

PIASTRES Mexicaines—1500 à vendre par 10jan G. H. MIEBAGAES, 45 rue Bienville.

HUILE DE TANNERIE—10 barils excellente qualité, à vendre par 10 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

ACIER D'ALLEMAGNE à vendre, 40 pierres à moulin de Cologne, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

ABSYNTHE SUISSE—30 caisses véritable, de Jean Renaud, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes dans le magasin de la Douane, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

VIN DU RHIN des meilleures crues, bel assortiment, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

CHAMPAGNE—200 paniers en bouteilles d'une pinte et d'une demi pinte, marque du Duc de Montebello, en débarquement du navire Granville, à vendre par 10 jan F. G. GOERGEN & CO.

RAISINS—100 caisses macaronis et vermicelle, 6 caisses et demi caisses moutarde anglaise de Cayenne, à vendre par N. F. COMLY, 10 j 97, Camp.

EXTRAIT COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DE BAUME DE COPAHU.

PAR THORN.

Et approuvé par la Faculté de Médecine.

REMEDE positif et infaillible pour gonorée, flueurs blanches, douleurs du dos et des reins, pollutions nocturnes, éruptions scorbutiques, &c. &c.

En offrant ce remède au public le propriétaire se réfère aux nombreuses recommandations qu'il a reçues des principales facultés médicales de l'Europe. Le Baume de Copahu a perdu beaucoup de son crédit par son goût désagréable et les inconvénients attachés à son emploi. L'analyse a conduit l'inventeur à penser qu'en le concentrant ce médicament aurait abandonné avec plus de fruit que dans son état naturel. Chaque ingrédient dans la composition de ce remède ajoute à la vertu des autres et produit des effets surprenans. Ces ingrédiens sont rangés parmi ceux qui jouissent de la plus haute réputation parmi les savans et les praticiens. Ils opèrent d'une manière vraiment étonnante surpassant en même temps toutes les espérances qu'on aurait pu concevoir, et peuvent être administré avec un avantage égal dans toutes les périodes de la maladie. Les plus grands médecins, les plus fameux chirurgiens de l'époque actuelle ont exprimé leur assentiment en faveur de la découverte, pendant son usage dans les hôpitaux et autres établissements publics n'a jamais été discontinué, et continue sur la plus grande échelle. C'était un remède favori du célèbre docteur Abernethy dans toutes les affections vénériennes, dans les vielles éruptions cutanées qui naissent d'un dérangement dans les fonctions digestives. Le remède ayant été soumis à l'examen des hommes les plus distingués, de la faculté et après avoir éprouvé leur avis, ils ont manifesté leur satisfaction touchant l'efficacité extraordinaire qu'il avait produite dans leurs mains. Leurs observations seront insérées ci-après. Il est préparé par S. B. Thorn chimiste de Londres, dont les seuls agents à la Nouvelle Orléans sont MM.

SICKLES & co, 15 jan 1m 40, rue du Canal.

LA société existant sous la raison DEPOUILLY FRERES & Co. pour l'exploitation d'un moulin à scie, a été dissoute d'un commun accord à partir du 28 décembre 1839, toutes les réclamations à son encontre; établissement à partir de ce jour dessert et exploité par J. Depouilly jeune, gérant de cet établissement.

Messrs. Depouilly Frères rappellent à Messieurs les entrepreneurs qu'ils ont toujours du plâtre, qu'ils ont à leur disposition, à des prix au dessous du cours quoique d'une qualité supérieure en qualité. Ils font aussi qu'ayant fait construire une machine, à raboter le plancher (planing machine) ils seront à même de fournir à leurs pratiques du plancher raboté et moins cher, et par conséquent leur garantir que ce jour en jour peut, avec leur avantage sur les autres moulins de ce genre, qu'ils peuvent passer depuis un demi pouce jusqu'à trois d'épaisseur et depuis deux pouces jusqu'à douze de largeur. Ils n'osent espérer que la confiance qui leur est accordée jusqu'à ce jour par Messieurs les entrepreneurs et négociants ne discontinuera pas de leur être accordée et ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour satisfaire aux demandes sous tous les rapports.

S'adresser pour plâtre ou plancher, rue Conti, chez Mr. Depouilly aîné, ou à J. Depouilly jeune, moulin encoignure Urquhart et Marigny, rail road Pontchartrain.

11 jan DEPOUILLY FRERES.

S. J. SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, à l'honneur d'informer ses amis et ses correspondans qu'il a transféré son agence au No. 22 Wall street et 130 Broadway à New York, où il est établi depuis 15 années, et qu'il n'a pas d'autres bureaux, ni dans cette ville ni ailleurs.

Il se livre aux affaires du change dans toutes leurs branches, vend et achète des actions et autres fonds publics, la monnaie étrangère d'or et d'argent, fait les recouvremens au taux ordinaire et avec exactitude des traites et billets aux Etats Unis, au Canada et en Europe.

Il livre constamment des traites de S. J. S. et au dessus à vue pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles, et donne des sous hauts prix des lettres de change, et billets de la Banque d'Angleterre.

Il donne aux communications écrites la même attention qu'aux communications verbales, on adresse est à S. J. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall street New York. 14 jan—1m

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Giquel avait formé un établissement de bain de vapeur et le plus au moyen d'un appareil déjà connu, en Europe, qui l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le plus ignorant des hommes intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes affectées à des maladies. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à des rhumatismes de nombreux, tumeurs, maladies scrofuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remédier au travail qui deviennent un bien-être qu'on n'obtient pas par les dernières appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans les grands établissements, tels que prisons, hôpitaux, &c.

M. Giquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de six appareils qu'il a tout confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignemens nécessaires, et connaissance des certificats les plus flatteurs des médecins les plus expérimentés qui sont différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Russie, &c.

M. Giquel offre également de traiter de son fond, consistant de lecture, auquel il a joint tout espèce de fourniture de barreau. GICQUEL, Enc. Bourbon et Ste. Anne.

☞ Mme. Giquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment. 14

Les soussignés se sont, aujourd'hui, associés à l'effet de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public qu'ils ont à vendre, un grand assortiment d'ardoises, cuivre, zinc, &c. à des prix modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; dalles et conduits en cuivre qu'en tôle; toute espèce de fourniture de toiture et les réparations.—Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 130, rue des Remparts, entre celles St Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du soin dans leur exécution.

N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la place du vieux cuivre et du plomb.

LYALL & DAVIDSON.

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter treize billets tirés par le soussigné, ordre de Jos. Roach, et sous la date du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14 et 15 mois de date, 4 billets de $500 chaque à 5, 6, 7, 8 et 9 mois de date, et l'un pour $525 22 cts, faisant en tout $4,525 22 cts, qui ont été perdus. Des précautions ayant été prises contre ces 13 billets, ils ne seront pas acquittés en cas où ces précautions ne seraient pas observées.

JOHN BEIN.

CHEMISES de couleur—35 douz. chemises jaconas; 25 de mousseline batiste à vignettes; bonnets à enfants brodés, à vendre par 8 janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

DAMEJEANNES rondes clissées—1500 damejeannes de 5 gallons en débarquement du navire Charles, du Havre, et à vendre par CARRIERE, DARAN & co, 11 et 15 rue St. Louis.

Le steamer WELLINGTON, capitaine March, est prêt à partir pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la rue Poydras ou à BOGERT & HAWTHORN, 11 jan 63, rue Gravier.

Pour St. Louis et les Ports Intermédiaires. Le steamer LITTLE RED, capt. Rice, étant pleinement ressorti, et ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. MERRITT, 14 jan 53, rue du Camp.

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle-Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 16 jan rue du Camp.

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les batiments triangulaires, ou à WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

Pour Liverpool—La VISTULA n'a besoin que de 40 à 50 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à GEORGE GREEN & BRO. 15j 26, Camp.

POUR LE HAVRE (passage seulement)—Le navire ANTIOCH, capt. Wescott, a la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment, pour passage seulement s'adresser à S & J WHITNEY, 17 jan 73, Camp.

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 17jan R. GRONING & co.

POUR CHARLESTON—La goëlette MASSON, capt. Davy, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à 17jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

A FRETER—La goëlette MONITOR, capitaine Stetson, du port de 170 tonneaux.—S'adresser à 17jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR CHARLESTON—Le brick GRANGER, capt. Gilchrist, ayant son chargement engagé, peut recevoir encore 50 colis sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 11 jan 21, Douane.

POUR BOSTON—Le brick MARIA ARET, capt. Smith, ayant une partie de son chargement engagée partira incessamment, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 11 jan 21, Douane.

POUR LA MOBILE PAR LE NOUVEAU BASSIN—La goëlette SELECT, capitaine William, est en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, rue de la Commune.

POUR FRETER—La belle goëlette GILBERT HATFIELD, capt. Fehr. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune.

POUR PENSACOLE—(Par la voie du nouveau bassin)—La goëlette ADELAIDE, capitaine Clark, partira incessamment. S'adresser au capitaine à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette WILLIAM J. WHRTSON, se chargera de 200 balles environ et partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune. Un brick excellent partira après le Whatson et sans délai.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Teulen. Pour fret s'adresser à 11jan Wm. G. HEWES, 46, rue Natchez.

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Hortus, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à 11jan S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—Une goëlette fine voilière pour prendre 200 boucauts mère à fret. 11jan JAS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LA NLLE. ORLEANS ET DE LA MOBILE.

POUR LA MOBILE, via Nouveau Bassin—La goëlette paquebot PIGNOT, capt. Matson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 1er janv 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALHAMBRA, capt. Davis, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou pour passage, s'adresser à S. P. WHITNEY, 1er janv 73, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le navire CRATON, ayant déjà reçu une partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à S & P WHITNEY, 1er janv 73, rue du Camp.

POUR MATAMOROS. La goëlette CUMANCHE, capitaine Dubois, partira pour le port ci-dessus dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Esplanade, ou à S. T. LAGUERENNE & Co. 4 janv 57, rue Tchoupitoulas.

POUR LA MOBILE—La goëlette JUDGE HITCHCOCK, capt. Hathaway, est prête à recevoir du fret pour la destination ci-dessus. S'adresser à bord ou à 4 jan S P ANDREWS, 22, Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire A I, PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance du fret s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO, 3 janv 26, Bienville.

VENDRE—Le fort bateau à quille FAIR STAR, ayant 85 pieds de longueur, 19 de largeur et 17 de profondeur, en bon état, tel qu'on peut le voir à Carrollton. Pour les conditions, s'adresser à PIERCE SHANNON & BRO, 3 janv 57, rue des Magasins.

A FRETER—Pour la Havane ou un des ports du Mexique—La belle goël. américaine WATER WITCH, capitaine Arnoux. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou à A. CAPDEVIELLE & Co, 28 déc 19, rue Toulouse.

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR, capitaine Greenville, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord ou à T BARBANCEY, 6, rue Conti.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à 30 déc R GRONING & Co.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance du fret et passage s'adresser au quai de la rue St. Joseph ou à STETSON & AVERY.

A FRETER—Le brick COURIER, capitaine Williams, est prêt à recevoir du fret pour n'importe quel port au Sud de Hatteras. S'adresser au capitaine à bord ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

A FRETER—La barque Marion, capitaine Troy, du port d'environ 600 balles. S'adresser à VENNARD & GODDARD, 36 Camp

A FRETER—La goëlette CANING du port de 100 ou 140 boucauts, prendra du fret pour un des ports du sud s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 25 déc 65 Commune.

POUR CHARLESTON—La goëlette ELIZABETH, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les bâtisses du triangle ou à 24 J. B. FIELD, 73 Bienville.

POUR CHARLESTON—La goëlette HARRIET, capt. Jones. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JAS. H. ASHBRIDGE, 25 déc 65, Commune.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick A 1 UNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO, 11 déc 88, rue Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick BORDEAUX, capt. Morison, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK, 23 déc 21, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le navire SEAMAN, capt. J. S. Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 déc 21, Douane.

POUR LIVERPOOL—Le navire CARAVAN, capitaine Nichols, partira incessamment. Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, s'adresser à 27 d S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL. Le navire PERUVIAN, capitaine Smith, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 25 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—La barque ELEANOR, capitaine McPherson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HOLMES & MILLS, 25 d 9, Place de la Banque.

POUR LIVERPOOL—Le navire (A 1) PONTIAC, capitaine Parker ayant toute sa charge engagée, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS. 17 déc 57 Magasins.

POUR LE LIVERPOOL—Le navire ALMAJESTIC, capt. Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à 11 S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

A vendre chez le soussigné:

VINS de Bourgogne. Clos de Vougeot et Chambertin, Champagne 1re qualité, Vin de Bordeaux rouge et blanc, en barriques, demi barriques et caisses, Vin de Marseille, Eau de vie de cognac vieille, Fruits à l'eau-de vie et liqueurs assorties, Salaisons assorties, Absinthe Suisse, marque Versin et Lecoultre, Fromage de Gruyère. SCHOPFERD & Co, 4 j nv 23, rue Toulouse.

CIGARRES—115 milliers cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 16jan 80, rue St. Louis.

BARRIQUES, boucauts, tierçons et barils, à vendre par COIT & Co. 20, Douane. 16 jan

SUCRE et mélasse à vendre sur habitation. par 16 jan GOURDAIN & BENIT, 12, Conti

SIROP de Batterie, 31 barils en débarquement de la goëlette Mexico, à vendre à prendre un baril ou plus par GOURDAIN & BENIT, 16 jan 12, rue Conti.

COTONNADE des Attakapas supérieure, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

FUTS de solle à vendre à bas prix pour clore une facture par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

DRAPS de Philadelphie, récemment reçus, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS 16 jan 25, rue St. Louis.

ARTICLES de parfumerie—Huile à la rose, bergamotte, lavendre, néroli, et macassar, savons, poudre à figure, beaume de colombie, eau de cologne, carmin, et différens autres articles, à vendre par H. CURTIUS, Apothicaire. 14 déc Encoignure Tchoupitoulas et la Course

---

POUR le débarcadère de WILLIAMS, YAZOO, ET VICKSBURG.—Le steamer PANOLA, capitaine Mosby, partira sans faute ce soir, pour les ports ci-dessus, et ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la tête de la Douane, ou à J. HALL & H. B. BEIN, 16 jan 19, Nelle-Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON, QUINCY & WARSAW—Le steamer ENZI, capitaine Wm. Thomas, ayant une partie de son chargement d'engagé et allant à bord, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à BOGERT & HAWTHORN, 16 janv 63, rue Gravier

POUR LITTLE ROCK, Vanbury, Fort Smith et Fort Gibson—Le steamer JOHN JAY, capt. Mason, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira pour les ports ci-dessus et ports intermédiaires, lundi 20 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Gravier, ou WILLIAMS & BROWN, 26, Gravier.

POUR LA MOBILE—Le paquebot régulier MARY ELLEN, capitaine—peut prendre encore, 150 barils et 200 balles de coton. S'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 16j 65, Commune.

POUR LA HAVANE—Une navire à bel pin de 300 barils, pour compléter son chargement. S'adresser à 15jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capt. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 15jan HOLMES & MILLS, 9 Bank Place.

POUR NEW YORK—Le paquebot YAZOO, capitaine Trask, ayant une partie de son chargement engagé, partira lundi 27 janv. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis l'hôtel de la Monnaie ou à 15j FOSDICK & RAISINES, 70, Camp.

POUR LE HAVRE—Devant partir le 25 janvier—Passage seulement—Le paquebot SARATOGA, capitaine Hathaway, ayant tout son chargement d'engagé, partira sans faute, le jour indiqué ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & RAISINES, 70, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, capitaine Sabate, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR CHARLESTON—Le brick CHAPMAN, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sans faute le 19. Pour fret ou passage s'adresser à J. A. BARELLI & Co. 61 Commune.

POUR BALTIMORE—Le Paquebot SEAMAN, capitaine F. S. Nickson, ayant la plus grande partie de son chargement, d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 18j 21 Douane.

Le navire KENSINGTON, capitaine Curtis est en déchargement au tier, No. 2, au dessous de la Presse inférieure à coton. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. PETER LAIDLAW, 18j 91 Camp

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Paquebots—Le beau brick TREATT, capitaine Dernton, est en chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou à JAMES D. DENEGRE, 10 jan 16, Douane.

POUR LE HAVRE. Le navire français PAULINE, capitaine Gagnot, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera expédié immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co. 16 janv 26, rue Bienville.

POUR NEW YORK—Le brick GROWLER, capitaine Ulmer, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage. S'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp 15 jn

POUR NEW YORK—La goëlette PROXY, capitaine Jamerson, partira sous peu. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 15 jan 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cayol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à F. PERRET, 15jan 59, rue Toulouse.

POUR APALACHICOLA—La belle goëlette S PHILLIPPS, Capt. Eldie, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Picayune, ou à WOOD & SIMMONS, 14j 80, rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire HANOVER, doublé en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 15jan S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le brick MEXICO, Capt Grant, ayant son chargement d'engagé, peut recevoir encore 100 balles sur le pont. Pour fret ou passage s'adresser à 15j G. BEDFORD & BECK, 21, rue de la Douane.

Ligne de paquebots de Lombard entre Boston et la N. Orléans—POUR BOSTON—Le paquebot CINCINNATI, capt. S. C. Howes, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Joseph, ou à 15jan H. A. NORCROSS, 68 Camp.

A FRETER—Une goëlette doublée et chevillée en cuivre, de 12 tonneaux, est actuellement prête à recevoir du fret. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & Co, 14jan 66, rue du Camp.

POUR TRIESTE—Le brick BRILLANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 14 J. S. T. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR BORDEAUX—Le navire français PAULEMILE, capt J. Nouvel, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 15 février prochain. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à T. JORDY, 14j—15 Royale.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Boston—Le paquebot JACOB PERKINS, capitaine Sawyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à JOHN A. MERRITT, 14 jan 53, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le paquebot MARY KINGSLAND, capt. Robt. McCerren, ayant une partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis le wharf de la rue St. Joseph, ou à 11jan PETER LAIDLAW, 51 Camp.

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 150 tonneaux, désireuse se procurer du fret pour un port au sud du Hatteras, Savannah, serait préféré. S'adresser à 11jan FOSDICK & RAISINES, 70 Camp.

A FRETER—On demande à fréter un navire de première classe, du port de 700 balles coton pour la Méditerranée. 11jan FOSDICK & RAISINES, 70 Camp.

A VENDRE—La belle goëlette AID, de 82 tonneaux, doublée en cuivre, ayant une deux ans de service. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à 11jan R. GRONING & co

POUR LA HAVANE—Le brick CABALLERO, construit à Baltimore, capitaine Staffington, partira samedi 18 du courant, ayant les deux tiers de son chargement engagé. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou 10 jan R. GRONING & Co.

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à 10 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine Stevens, a besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY 10 janv 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire TAMENAND, capitaine Borland, partira incessamment; pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY 10 janv 73, rue du Camp

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. S. & J. P. WHITNEY, 10 janv 73, rue du Camp

A VENDRE—La belle goëlette VIOLA, telle qu'on peut la voir au bas de la rue St. Pierre, construit en 1830, pour plus grands détails et conditions, s'adresser à 10 j KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARTHEMISE, capitaine Lefol, partira incessamment. Pour la balance du fret, s'adresser à AUGTE. MOLIER, 10 j 85, St. Louis.

A FRETER—La barque MARINE, capt. M. Tripe, du port de 500 balles—Un fret pour la Méditerranée serait préféré; pour conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à VENNARD & GODDARD, 10 jan 36, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ALEXANDRE TOUSSIN, capitaine Le Roumois, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co, 7 jan 26, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le magnifique paquebot neuf, GRAVILLE, capt. Lefloch, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à BLANCHARD EIMER & Co, 7 janv 26, Bienville.

A FRETER—La goëlette WATER WITCH, capt. Arnaux. S'adresser à A. CAPDEVIELLE & co, 7 jan 19, rue Toulouse.

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à 7jan BEDFORD & BECK, 21 Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire la FORTUNE, capitaine Lemarié, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à 6 jan 6 J. VATINEL & PORTZ.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ, pour New York. S'adresser à 7 janv JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Com.

POUR GALVESTON, MATAGORDA ET LYNNS—La goëlette AUGUSTA, capt. Lord, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 7 janv.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ, pour Boston. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 janv 65, Commune.

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord, vis à vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à 7jan JOHN MERRITT, 53 Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 7 jan 99, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette WILLIAM J. WATSON, capt. Merryman, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H. ASHBRIDGE, 3 jan 65, Commune.

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'immeubles de valeur dans la ville de la Nlle. Orléans.

PAR HEWLETT & CENAS.

LE soussigné encanteur mettra en vente par le ministère de MM. Hewlett & Cenas encanteurs, sans réserve aucune, le vendredi 31 janvier 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-après, savoir:

1o. Sa maison de résidence, rue Carondelet, étant la huitième à partir de l'encoignure des rues Hévia et Carondelet; le terrain sur lequel elle est bâtie mesure 25 pieds 6 pouces de face sur la rue Carondelet, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur mesure américaine. Sa maison d'habitation est un beau bâtiment en briques à l'épreuve du feu, à trois étages avec vastes emplacemens; sur l'arrière écurie, salle de bain &c. le tout ensemble formant une des plus agréables résidences qu'une famille nombreuse puisse rencontrer à la Nlle Orléans.

Conditions.—$1,500 comptant, et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et par coupons convenables au vendeur; les dits billets portant 7 pour cent d'intérêt par an. La possession devant en être donnée au 1er juillet prochain, et la rente payée depuis le jour de la vente jusqu'à celui de la remise à raison de $1500 par an.

2o. La propriété adjoignant l'église du Christ, mesurant 76 pieds 3 pouces de face sur la rue Bourbon, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, mesure américaine, fesant trois magnifiques terrains à bâtir, de 25 pieds 5 pouces de face chaque. Sur cette propriété se trouve un ancien édifice sur le derrière de la rue, qui produit aujourd'hui $25 par mois.

Conditions—Trois mille sept cent piastres comptant, l'acheteur se chargeant du payement d'un bond de $10,000 à la Banque de la Louisiane, lequel bond sera réduit d'un 5ème chaque année, après le 21 juillet 1840, jusqu'à parfait paiement; l'intérêt du dit bond devant à partir du 21 juillet 1840, être payé d'avance et ne doit pas être considéré comme faisant partie du montant de la somme à laquelle la propriété a été vendue. L'acheteur doit aussi se charger de l'hypothèque envers la Banque de la Louisiane, par laquelle le payement de ce billet est garanti. Il devra aussi répondre du payement de la rente du terrain à la corporation, aux taux de 6 pour cent par an sur $4,000 et qui ne seront pas à déduire du montant de la vente de la propriété, et pour la balance l'acheteur donnera des billets endossés à satisfaction et en coupons convenables au vendeur, à 12, 18 et 24 mois de date portant un intérêt de 7 pour cent par an et avec hypothèques. Possession en sera donnée immédiatement.

3o. La propriété située rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, où demeurait en dernier lieu le soussigné, et mesurant environ 40 pieds de face à la rue Bienville, sur 108 pieds de profondeur mesure française, et sur laquelle se trouve une bonne maison d'habitation en brique, à un étage, et surles derrières un grand batiment à deux étages, qui se loue aujourd'hui $1,000 par an.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et en coupons à la convenance du vendeur et portant intérêt de 7 pour cent par an et garantis par hypothèques sur ladite propriété; possession en sera donnée immédiatement.

4. Deux lots vacants situés rue Suzette entre les rues Tchapitoulas et de la Levée, mesurant chaque 23 pieds 9 pouces de face à la rue Suzette sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, mesure américaine, ils sont entourés d'une barrière nouvellement construite avec de forts pieux, avec une grande porte sur le devant.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois en billets endossés et partagés en telles sommes qu'il sera convenable aux acquéreurs, avec intérêt de 7 pour cent par an, et garantis par hypothèque sur les propriétés. Possession en sera donnée immédiatement.

Les propriétés ci-dessus sont tellement connues qu'il est inutile d'en donner une description détaillée. 17jan WM. CHRISTY.

PAR PIERRE EDOUARD TRICOU.

IL sera vendu lundi, le 27 janvier 1840, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi précis, les propriétés suivantes:

1o. Un terrain situé rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 2 pouces 6 1/2 lignes de face à la Levée sur 181 pieds 9 pouces de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par la succession J. J. P. Mercier, avec les bâtisses qui y sont construites, consistant en un magasin et arrière magasin, tous deux en briques couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour, le tout tenu à bail par M. J. G. Chamberlin jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $3300 par an, payable par 1/12e chaque mois.

2o. Un semblable terrain situé aussi rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes face à la Levée sur 181 pieds 2 pouces de profondeur, borné d'un côté par la succession J. J. P. Mercier et de l'autre côté par Mme Plantevigne; avec les bâtisses consistant en un magasin et arrière magasin tous deux en briques et couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour; le tout tenu à bail par M. Vincent Eard jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $2800 par an, payable par 1/12e chaque mois.

3o. Un terrain situé rue St. Louis, entre les rues de la Levée et de Chartres, ayant 20 pieds français de face à la rue St. Louis, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par M. Gise Maroniche, avec la maison à étage, cuisine et autres dépendances, le tout en briques, loué en 2 locations par bail jusqu'au premier novembre 1840, à raison $125 par mois.

Conditions—Payable en 4 termes égaux, à 6, 12, 18 et 24 mois en billets tirés et endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, devant M. C. Pollock, not. pub.

Les acquéreurs auront la faculté, s'ils le veulent d'escompter les deux premiers termes ou l'un des deux au taux de 10 pour cent par an. 16j 9

PAR BEARD & KENDIG.

Vente de Syndics.

IL sera vendu, le 29 courant, à 10 heures, par ordre de l'honorable cour de district, le contenu d'un restaurant no. 92, rue du Camp, delaissé par James Cassidy à ses créanciers, consistant en chaises, tables, verre, porcelaine, tournebroche et autres articles etc. 16j 3

VENTES AU COMPTANT.

IL sera vendu le samedi, 25 courant, à la Bourse, rue St. Louis, au comptant, les propriétés suivantes, situées à 4 1/2 milles au-dessus de la ville, environ à Hinckeville, huit grands lots de batture A. B. C. D. E. F. G. H. s'étendant de la rue Front à la rivière Mississipi et les 6 ilets suivants situés sur l'arrière des dits lots et s'étendant à la rue des Magasins Le No. 1 ayant 24 lots, le no. 10, 24 lots, le no. 11, 22 lots, le no. 18, 20 lot, le no. 19, 20 lots, le no. 20, 20 lots, faisant en tout 134 lots. Dans l'ilet no. 10, se trouve une des plus belles maisons d'habitation de cet état et qui a coûté au propriétaire $16,000. L'édifice est tout couvert de magnifiques arbres à fruit et arbres d'ornement. Plusieurs des orangers donneront des fruits la saison dernière. Une plus agréable résidence d'été ne saurait se rencontrer dans le voisinage de cette ville. Les personnes qui voudraient l'acheter sont priées d'aller la visiter. On vendra en même temps 275 actions de la Banque de l'Union qui portent hypothèque sur ladite propriété.

Il sera vendu aussi au même lieu, un emplacement situé au faubourg Bouligny, servant de briqueterie en pleine opération, et d'un produit plus avantageux qu'aucune autre fabrique et fournissant des briques à la Nouvelle Orléans. Il est partagé en 68 lots, soixante sont situés entre les rues Tchoupitoulas et le fleuve et ils se trouvent les fours, les appentis &c. faisant face au fleuve, les transports sont faciles et sur l'arrière est la branche du rail-road de Carrollton qui traverse la rue Tchoupitoulas et entre dans un des séchoirs où les chars peuvent être chargés et épargner par là beaucoup de travail et de casures. On a accumulé ainsi de l'argent pour le travail de deux saisons et elle est prête à être mise en œuvre. Il y a aussi une grande maison d'habitation située sur le côté opposé de la rue Tchoupitoulas appartenant à l'établissement. Les plans de ces diverses propriétés peuvent être vus au bureau d'Edouard Barnett, notaire public. Si quelqu'un désirerait acheter à terme, un crédit depuis un jusqu'à 5 ans lui sera accordé pour la moitié du prix d'achat, en s'adressant immédiatement à domicile ou à M. Barnett Sr. encanteur.

Tous les actes seront passés devant M. E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 janv—11.

PAR BEARD & KENDIG.

Bel Immeuble à l'encan pour clore une consignation.

IL sera vendu mercredi, 29 de ce mois, à midi, à la Bourse St. Louis:

Trois lots de terrain mesurant 21 pieds 4 1/2 pouces de face sur 138 pieds 6 1-3 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations, savoir: le magasin en briques qui s'étend dans toute la longueur des lots actuellement loué $1200 par an. Aussi, trois lots, adjoignant, mesurant 21 pieds 4 pouces et demi de face sur 174 pieds de profondeur avec leurs améliorations, loués $120 par an. Cette propriété est située sur la rue Tchoupitoulas près la rue Julie.

Le plan des dites propriétés est exposé à la rotonde de la Bourse St. Louis.

Conditions.—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 13jan

PAR A. L. FERNET.

Succession de Amos H. Livermore.

IL sera vendu à l'encan Mercredi 22 janvier, à 10 heures précises, No. 25 rue de la Douane, entre les rues de Chartres et la Levée, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 décembre 1839, les effets, et meubles ci-après spécifiés, appartenant à la dite succession.

Bottes françaises pour hommes cousues et en veau, fines; dito communes; fortes bottes d'hommes pour la boue, bottes d'hommes imperméables, bottes fortes pour enfants; brodequins d'hommes cousus fins; bottes Russet, grande dimension; brodequins en veau pour femmes, souliers en veau pour femmes, pantoufles de durée pour femmes, escarpins de danse pour hommes, bottes en cuir pour demoiselles; bottines en peau pour enfans; pantoufles en peau de chevreau pour femme; 40 rames papier, 4 douzaines chapeaux de soie; livres en blanc, une malle et une caisse d'habillemens, fournitures de magasin.

Conditions comptant. 11 jv 10

BANQUE DES CITOYENS DE LA NLLE. ORLEANS.

16 Janvier 1840.

LA Direction, dans sa séance de ce jour, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Résolu, Que le Caissier soit requis de faire publier la 19e section de la charte de cette Banque afin que les actionnaires connaissent les droits qui leur sont acquis par cette section et s'en prévalent."

La section à laquelle on se réfère dans l'arrêté ci-dessus est comme suit:—

"Sec. 19. *Il est de plus décrété*, Que le dernier lundi de janvier de chaque année, et pendant la semaine qui suivra le dit jour, chaque actionnaire de la dite corporation aura le droit d'en examiner la situation; et qu'il est effet la direction devra fournir à chaque actionnaire qui s'adressera à elle dans ce but, toutes les informations nécessaires pour obtenir une connaissance parfaite des affaires et de la situation de la dite corporation, et il sera de plus du devoir du président de la dite institution, sur demande motivée et par écrit faite par au moins vingt actionnaires possédant entr'eux un dixième du capital de la dite corporation, de convoquer une assemblée générale des actionnaires pour délibérer sur les affaires qui lui seront soumises."

Par ordre de la Direction.

17j J. B. PERRAULT, caissier.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES—Nlle. Orléans, 14 janv. 1840.

A UNE assemblée tenue le 6 du mois pour l'élection des membres qui seront chargés de la Direction l'année prochaine, ont été élus MM.

W. G. Hewes,	A. P. Gray,
Maunsel White,	Abijah Fisk,
Thos. Banks,	P. Shannon,
B. Layton,	E. Morphy,
R. Groning,	Isaac Bridge,
Samuel Reed,	

A une assemblée tenue le 13, M. Wm. G. Hewes a été élu Président.

16 jan AND. C. ARMSTRONG, Secr.

Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre le feu et les risques de mer—Nlle. Orléans, 13 Janvier.

LES directeurs ont déclaré ce jour un dividende de 10 pour cent sur le fond capital de la compagnie, sur les profits durant les six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi, 20 courant.

15jan L. MATTHEWS, président.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE—Nlle. Orléans 13 janvier.

A UNE assemblée annuelle pour l'élection des directeurs de l'année suivante, ont été élus.

F. W. SCHMIDT,
P. O. SORBE,
C. KOHN,
ALEX. GORDON,
JAMES B. BEHN,
HUGH WILSON,
A. PARKER,
C. CLEGG,
T. C. MAGOFFIN,

15 j—10 CH. A. BRIGGS, secrétaire.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets de pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecins des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers ou jongleurs renommant médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofules, Erésipèles, jaunisse, maladie de foie, maladies de la peau, des os et des glandes, douleurs de l'estomac, le dos et l'épine, enflure, douleurs de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, bouton au visage et sur le corps, verrues enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur de pilules de salsepareille pour le sang est médecin et non pas Jongleur, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni minéral.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de toute âge sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération sera légère ou forte, selon la quantité prise qu'il en faut dans le système, et qu'elles agissent comme une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purifiant du sang et rénovant du système qu'ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs mille cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisants pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. ☞No 96

Sirop concentré de salsepareille préparé avec la salsepareille de Honduras, de premier choix.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofule, salt rhum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et décidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cents ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmenté. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieure aux autres faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edemburg et des E. U. ☞Vendu au No 96, rue de la Douane—Défiez vous des contrefaçons!

SALSEPAREILLE.

Les planteurs, négociants et droguistes qui font en ce moment leurs achats dans cette ville, sont informés qu'ils ne pourraient se procurer de meilleure médecine véritable que le sirop composé de salsepareille.

En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, dont les noms ont une réputation universellement connue, rendent témoignage de son mérite:—

Dr Valentine Mott,	Dr David Hossack,
Dr T Mitchell,	Dr W. McNeven,
Dr R T Kissam,	Dr F Pascalis,
Dr Watts,	Dr Alex H Stevens,
Dr Wright,	Dr Post,
Dr Dr G Dalafield,	Dr Francis Berger,
Dr Physic,	Dr Chapman,
Dr Cheesman,	Dr Jackson,
Dr Gibson,	Dr Sutton,
Dr Hunt,	Dr Dewey,
Dr Hare,	Dr James,
Dr Homer,	Dr Cox,
Dr R Rogers,	Dr David L Rogers
Dr Harris, &c	

S'adresser au No. 96, rue de la Douane.

IMPORTANTE MEDECINE.

Scrophuleuse épreuve de la pareille pour la guérison de ces maladies suivantes: la dyssenterie, chroniques et aiguës, toux, fièvre, rhumes, maux de tête, nausée, et toutes les affections du foie, chroniques et aiguës, nos épidémies et autres maladies, les maladies des femmes et des enfans, &c. &c. [illegible]

[illegible]

Le temps est venu que ces articles peuvent être vendus contre leur usage général. Les personnes qui désirent des articles de cette nature devraient s'adresser à [illegible].

L'efficacité de la salsepareille comme dépuratif est d'autant mieux constatée. Elle agit sur les fluides animaux. On pourrait citer les meilleures autorités médicales. La faculté de médecine est unanime sur ce point.

S'adresser au No. 96, rue de la Douane, où la véritable est préparée par le propriétaire. 13 jan

PENSION DE G. BOYER.

Rue Conti, No. 150, entre Dauphine et Bourgogne.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.

Français, Anglais, Espagnol, Latin, Histoire, Géographie, Mathématiques, Elémens de Physique, &c. &c.

HEURES DE CLASSES.

De 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 heures P. M. à 8 heures P. M.

CONDITIONS.

Le prix de la pension est de $300 par an, payables par trimestre d'avance. Pour blanchissage et raccommodage $12 par trimestre.

EXTERNES.

Français, Anglais, Histoire, &c. $4 par mois. Do. avec Latin ou Espagnol $10 par mois. Les demi-pensionnaires paieront de plus les externes $10 par mois.

Les livres, le papier, les plumes, les ardoises, &c. se paient séparément.

VACANCES.

Un mois chaque année, du 15 aout au 15 septembre. Les absences de quelque nature qu'elles soient et les vacances ne donnent droit à aucune réduction. Un mois commencé est censé fini et se paie en entier.

AVIS—La société existant sous la raison de Roulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.

M. H. J. Roulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier. Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d—1

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur les consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool, 22, rue du Canal. 21 d—1m

TRAITES sur New York, à 10 et 60 jours de vue, s'adresser à WILLIAM MURE, 21 dec—1m 22, Canal.

A VENDRE—10,000 barils à mélasse et 4000 tierçons de 60 gallons chaque, tous égaux. 31 d—8 GUTH, 20, St. Louis.

TOILES d'Irlande à vendre—4/4 pièces entières extra fines; 4/4 demi dito do; 5/8 3/4 et 7/8 jaunes de do diaprées et damassées, Drape de lit 5/6, 10, 11 et 12/4, quelques pièces de qualité supérieure. Nappes damassées, 5/8, 3/4, 1/8 et 4/4, Do 8/6 1/6 et 12/4, Toiles de Hollande, 3/4 et 4/4, Platilles et Bretagnes, Mouchoirs de batiste et fil 5/8, 3/4 et 7/8. WILLIAM PREHN, 18 janv 56, rue de la Douane

EN débarquement du navire La Fortune, venant du Havre, et à vendre par le soussigné—200 caisses cerises à l'eau de-vie, de Badin frères de Paris, 25 caisses sardines à l'huile. AUG. MOLIER, 10 janv 85, rue St-Louis.

MR. VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Graville, du Havre: Un joli assortiment de marchandises fines pour soirée; habits noirs; gilets de satin et cachemire; pantalons fins; paletots; étoffes de modes; 8 douzaines chapeaux feutre; 50 paires de bottes en liège; 1 caisse parfumeries et autres articles. Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti. 13 jan—

LES soussignés se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires de *commission en général*, en cette ville, sous la raison de Henry O. Ames & Co. HENRY O. AMES & Co, Wm. F. AMES & Co. Nlle-Orléans, 1er janvier 1840.

☞ Wm. F. Ames et Co. continuera les affaires par commission et de comestible, à Vicksburg (Miss) comme ci-devant, et sous la même raison. 1jan—26

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a en consignation nombre de ces arbres qu'il offre à vendre soit au comptant ou sur signatures approuvées. Les personnes qui seraient éloignées peuvent s'adresser à lui pour leurs commandes qui seront fidèlement exécutées. A. G. COCHRAN, 8jan—1☞ 40, rue de Chartres.

A VENDRE—Une jolie presse construite à New-York, de moyenne grandeur, presque neuve, n'ayant que cinq mois d'exercice, y compris un assortiment de caractères d'imprimerie; on donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de l'Abeille, ou à Danaldson, chez M. Martin. 27 déc—1m

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.

UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 18 ans, à vendre par P. H. GALLWEY, 11 janv ☞ No. 6, rue Conti.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1840.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs de cette institution aura lieu à la Banque, le Lundi 3 Février prochain, entre les heures de 10 a. m. et 2 p. m.

Par ordre de la direction. 16 janv FRED. FREY, Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans.

Nlle Orléans, 6 janvier 1840.

Les actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une réunion aura lieu lundi 3 février prochain, dans l'objet de nommer 19 directeurs pour l'administration de l'année suivante.

Par ordre de la direction, 6 jan GUSTAVE F. WEISE, sect.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier, 1840.

L'ELECTION par les actionnaires de 6 directeurs qui seront en fonction depuis le second lundi de juillet prochain, jusqu'au second lundi de février 1841, aura lieu à la banque le lundi 3 février prochain, entre 10 et 3 heures. Par ordre du bureau de la direction.

6 janv J. B. PERRAULT, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, Nlle. Orléans, 1er janvier 1840.

LES actionnaires de cette compagnie à la Nouvelle Orléans sont invités à venir payer au bureau de la compagnie les redevances ci-après, conformément aux règlemens adoptés par la direction.

Les actionnaires qui ont payé $5 seulement comptant sur chaque action dont ils sont propriétaires auront à verser sept piastres de plus, comme il suit par action; 3 piastres et cinquante cents pour chaque action en billets convenablement endossés à 60 jours de date, et les autres trois piastres et cinquante cents pour chaque action en billets à 90 jours de date également revêtus d'endossemens approuvés. Tous les actionnaires qui auront payé $10 payeront deux piastres de plus en billets endossés à 60 jours de date.

Par ordre de la direction.

4jan—1m EDWARD BARRY, secrétaire.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nelle-Orléans, le 24 décembre 1839.

LES porteurs des certificats d'actions ci-après de cette Banque ayant transféré leurs actions et ayant négligé de rapporter les certificats qui leur avaient été délivrés—Avis est par le présent donné que les certificats dont la désignation suit, sont égarés ou perdus et que l'annullation en est demandée à la Banque.

Nos.			
12	délivré à T. Bertrand pour	6	actions
170	do	à T. W. Collins	10 actions
74	do	à DePouilly & Forstall	10 actions
15	do	à A. Grailhe	24 actions
76	do	à A. Grailhe	12 actions
77	do	à A. Grailhe	10 actions
34	do	à Gendron	3 actions
79	do	à F. Gillet & co.	30 actions
132	do	à S. Legardeur	3 actions
104	do	à G. Legardeur	6 actions
131	do	à O. Leblanc	3 actions
155	do	à B. Rodriguez	10 actions
16	do	à Slocomb & co.	50 actions
173	do	à A. Salaün	12 actions
43	do	à P. Vidal	164 actions

25 déc—6s

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire le dernier paiement de huit piastres par action le 2 février prochain ou avant.

Nouvelle Orléans, le 1er janvier 1840.

Par ordre de la direction, 1 jan WILLIAM FURST, Secrétaire.

UN Français (Violon) qui a fait danser à Paris dans diverses sociétés pendant plusieurs années, offre ses services à cet égard à Messrs. les pères de famille et autres de la Nouvelle-Orléans; il peut seul faire danser toute une nuit, une réunion d'une cinquantaine de personnes et diriger en même temps les quadrilles tels qu'ils se figurent maintenant à Paris. Il sera très modéré dans ses prix.

Au besoin, il procurera 3 ou 4 musiciens jouant de divers instruments.

S'adresser à Hipte. Dubos, encoignure des rues du Camp et Julie.

Nota.—Il a à vendre, avec sa boîte fermant à clef, une bonne basse ou violoncelle, petit patron.

25 déc—2 1-2m

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de saison très soignés; pantalons casimir, cravattes et écharpes; escarpins vernis, chaussettes de soie; gants de peau et fil, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 6 janv 73, Royale.

TAFFETAS gommé—30 pièces taffetas gommé, jaune et vert, à vendre par 8 janv LOISON & SILVESTE, 73, Royale.

VINS, eau de vie, huiles etc., à vendre par le soussigné en débarquement, des navires Vernon et Vaillant; 350 barriques vin rouge Montferrand, 60 do do St. Estèphe et St. Julien, 100 demi barriques de St. Estèphe, 100 barils vin blanc, Sauterne et Barsac, 20 demi pipes eau de vie de cognac 4me. preuve, 60 quarts do do do 3me. preuve, 2,200 caisses vin rouge St. Estèphe et St. Julien, 100 do Lafitte, 220 paniers huile d'olive surfine, 40 caisses de 12 pohans prunes garnies, 60 caisses fruits au jus assortis, fraises, framboises, et dito du pâté truffés assortis, une facture de chapeaux de soie, de chaussure pour dames, de pêches à bonbons, cornets en satin, boîtes brillantes pour étrennes etc.

D'importation antérieure, 9 demi pipes eau de vie de cognac fine champagne, 150 caisses vins fins des crûs Chateaux Margaux, Lafitte, Latour, Sauterne et 8 milliers de bouchons longs, ml fins.

13d TH. BARBANCEY, 6 Conti.

COTONNADE en couleur—Le soussigné a reçu de sa manufacture de Suisse et offre à vendre à prix avantageux par ballots, mouchoirs imprimés couleurs tranchantes; ginghams; cotons de couleur en pièces pour robes; mousselines brodées en couleur, nouveau style, bonnets de mousseline brodée, avant droit au drawback. BOURRY D'IVERNOIS 7 janv 39, Chartres.

MARCHANDISES sèches en ballots dernièrement reçues et à vendre à bon marché, mérinos français, mousselines; challes de laine imprimées; soie à coudre d'Italie; challes de Prusse; broderies; draperies en mousseline unies et à dessins; cravates; jaconas, mantilles, châles, tartan et aussi un assortiment général de marchandises suisses de tout genre, à vendre par balle. BOURRY D'IVERNOIS, 7 jan 39, rue de Chartres.

VINS, liqueurs, spiritueux, bière, &c.—Le soussigné a constamment en magasin, provenant d'importations directes, et choisi par les premières maisons de la ville, le tout garanti pur et véritable, aux prix les plus modérés;

Vin du Rhin, de toutes qualités de $6 à 36 la douzaine.

Vin du Rhin mousseux, le meilleur en ville. Champagne Napoléon, Aigle, Palais, Grappe, Libertés et autres marques.

Vins de Bourgogne, Romanée, Chambertin, Clos de Vougeot et Nuits,

Vins de Madère, Porto et Malaga.

Vins rouges de Bordeaux, Chateau Lafitte, Chateau Margaux, Margaux de Palmer, Larose, Léoville, Haut-Brion, St. Julien, St. Emilion, St. Estèphe &c.

Vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne, Hermitage de $3 à $5 la douz.

Vins de Bordeaux en barriques.

Vins de dessert, Lunel et Frontignan $3 1/2 à $9 la douzaine.

Eau de vie et Genièvre de première qualité,

Liqueurs, véritable et meilleur Maraschino di Martinique, anisette de Bordeaux, vieux ratafia et absinthe suisse.

Bière, Porter et Ale de Londres, tierçons 6 douzaines. Huile d'olive supérieure, fruits à l'eau de vie, vernis à vin du Rhin &c. W. BERGER, 10j—1m 19, St. Louis.

DOUBLONS—1400 doublons espagnols, à vendre par R. GRONING & co, 14jan

DRAPS assortis de couleur et de qualité, à vendre en gros et en détail par 8 janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

BOTTES, Souliers et Chapeaux de New York et de New Jersey—Le soussigné vient de recevoir par les navires Echo et Memphis, et qu'il ouvre maintenant au No. 19, rue de la Douane, un assortiment de bottes, souliers et chapeaux, des manufactures de New York et de New Jersey, qu'il offre à vendre au prix courant de New York, pour argent comptant.

13 dec C. G. BRADLEY.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre en leur magasin: 823 barriques vin rouge, diverses qualités; 560 demi barriques vin blanc, do; 2850 caisses vin rouge do; 230 demi barriques vinaigre; 225 paniers champagne 1ère qualité; 280 caisses fruits à l'eau de vie; 130 caisses fruits conservés dans leur jus; 150 caisses absinthe suisse; 125 caisses vin de Chablis, demi bouteilles; 80 caisses Chambertin, demi bouteilles; 500 caisses cerises de Paris; 200 paniers guignolet; 800 boîtes sardines à l'huile; 600 boîtes truffes naturelles, 100 caisses eau de vie Dantzick; 75 caisses Maraskino; 50 caisses Curaçao; 80 caisses Kirschenwasser; 225 caisses liqueurs diverses qualités; 3000 paniers anisette; 1500,000 bouchons, diverses qualités.

CHS. ROYER & V. LABATUT, 16 jan 175, rue Royale.

$10 DE RECOMPENSE.

A qui ramènera chez le soussigné, la mulâtresse ELIZA, âgée d'environ 22 ans, ayant les cheveux droits et presque toutes ses dents gâtées, elle a aussi une tache rouge sur la joue droite. Cette mulâtresse parle anglais et très peu français, elle est de petite taille, bien faite, assez jolie, le teint clair et est ordinairement bien mise. Elle s'est absentée de chez Mme Lefebvre depuis le 26 du mois dernier. AUG. MOLIER, 17 jan—3 85, Saint Louis.

$10 DE RECOMPENSE.

S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 1/2 pieds, ayant une cicatrice légère à la joue gauche; Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de cotonnade à raies bleues et d'un gilet de drap gris à cordonnets noirs aux coutures des manches, boutons noirs. Le dit Henri est fort intelligent et parle le français et l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont requis de ne pas recevoir à leur bord le dit nègre sous les peines prévues par nos lois à cet égard. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera no. au 54, rue des Ursulines. 17 ☞

$15 DE RECOMPENSE.

PARTIS marron depuis la nuit de Noël, le mulâtre DAVID, il est âgé de 21 ans, et à 5 pieds 5 pouces, parlant l'anglais seulement, il a été vu en deux fois, ayant un [illegible] la dernière fois près de rail road Pontchartrain, et l'on pense qu'il a pu traverser le Lac. Il parle lentement et bégaye un peu. Tous les capitaines de navires ou bateaux à vapeur, sont prévenus de ne pas recevoir le dit esclave sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. D. FEHRMAN, 16 j—4 20, Bank Place.

Sont parties marronnes, deux négresses; l'une le 24 septembre, nommée ROSE ou RODEY, âgée de 40 ou 42 ans, taille grande et bien prise, parlant l'anglais et le français, figure alongée, teint rougeâtre, la peau grosse, le nez courbé, bouche ordinaire. Elle a emporté avec elle deux robes de cotonnade bleue et une d'indienne noire à raies blanches. On présume qu'elle est sortie ou qu'elle se loue. Elle a appartenu à M. Lorant Cordier. L'autre nommée Louise est partie le 16 de ce mois, elle est créole, âgée de 18 à 20 ans, taille ordinaire, figure ronde et noire; grands pieds et en dehors, et les mains longues et gauches, l'épaule droite est plus haute que l'autre, elle est enceinte de 4 ou 5 mois, elle était vêtue lors de son départ d'une robe de cotonnade bleue. 25 piastres pour Rose, et 10 piastres pour Louise.

13déc—2m 4e R. CANTRELLE.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à celui qui arrêtera et livrera au soussigné le nègre GEORGE, parti marron le 1er novembre dernier. Il parle anglais et français, est âgé de 18 à 19 ans, taille de 5 pieds ou 5 pouces, trapu, yeux petits, front bombé, marche dégagée, une dent de devant à la mâchoire supérieure cassée—Ce nègre a longtemps travaillé avec Mr. Wm. Stone comme manœuvre maçon. FERNANDO LEMOS, 13 janv—1m No. 133, rue Dauphine.

DETENU à la geole de la paroisse St. Jean Baptiste, un nègre appelé CHEDERICK, disant appartenir à M. Walker, du Bayou Sara. Ce nègre ne parle que l'Anglais; c'est un nègre grand et d'une forte constitution. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi. Paroisse St. Jean Baptiste, 5 janvier 1840. 14jan A. LUMINAIS, shérif.

$5 DE RECOMPENSE

seront données à celui qui logera dans une des geoles de la ville, le nègre TOM alias JOE, maçon de son état, ayant appartenu à Louis Dupré; ce nègre âgé de 23 ans, haut de 5 pieds 8 pouces près, parlant l'anglais et le français, se tient, dit-on, dans le faubourg Marigny, où il travaille de son état.

Cent piastres seront données à celui qui fera connaître la personne qui le cache ou l'emploie, en donnant avis, rue Carondelet no. 4, entre Canal et Commune. 6jan—10

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION DE MARIE NATHANS, FEMME DE JOHN BELLOW, Sar.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu Mercredi le 29 du mois janvier prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis: en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, daté 13 décembre 1839, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la communauté existante entre Marie Nathans, défunte, et John Bellow Sa. son époux.

1o Un Lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, en cette ville, dans la rue des Bons-Enfants entre les rues St. Antoine et Tride, désigné par le No. 20, sur un plan général dudit faubourg Marigny, tiré par De Poniol, et déposé au bureau de W. Christy, not. pub. Le dit lot ayant 60 pieds de face sur la rue des Bons-Enfants, sur 120 pieds de profondeur. Le tout avec les améliorations qui s'y trouvent consistant en deux maisons en bois, dont l'une est à une étage seulement et l'autre à deux.

Conditions—L'acquéreur se rendra responsable de la reversion d'une hypothèque de $6,600, payable le 24 mars 1840 et la balance à un et deux ans de crédit.

2. Un lot de terre situé dans le faubourg Franklin, près de cette ville, sur la rue Champs Elysées dans l'ilet formé par les rues Bons Enfans, Marigny, Moralès et Champs Elysées; ledit lot étant désigné par le no 20 à même ilet, sur un plan particulier fait par J. Pilié, portant date du 14 décembre 1835, mesurant, en mesure américaine, 34 pieds 5 pouces et 4-8 de face à la rue Champs Elysées, sur 105 pieds 9 pouces 4-8 de profondeur, le tout avec les améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions.—L'acquéreur se rendra responsable de la reversion d'un hypothèque de $1600 payable comptant et la balance à un et deux ans.

3. Un lot de terre situé dans le faubourg Marigny, en cette ville, composé d'une partie du no. 4 et d'une partie du lot no 3, sur un plan de 19 lots tiré par J. Pilié, le 21 du mois de mai 1831 annexé à un acte fait par devant F. De Armas ci-devant not. pub, le 1er juin de la même année; lequel lot est désigné par le no 1 sur un plan fait par L. J. Pilié le 10 avril 1833 et déposé dans le bureau de G. Legardeur, ci-devant notaire public par un acte du 9 mai 1834; ledit lot ayant, mesure américaine, 21 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Champs Elysées entre les rues Victoire et Lavigne, sur 119 pieds de profondeur ouvrant sur la profondeur de manière à mesurer 21 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de derrière; cette ligne fait face sur une longueur de 19 pieds 6 pouces et 3 lignes avec ligne commune à tous les lots, avec le mur de maisons nouvelles voisines et ayant une sortie sur la rue Victoire, le tout avec les améliorations qui se trouvent dessus construites.

Conditions—L'acquéreur se rendra responsable de la reversion d'un hypothèque de $3,300 payable le 21 janvier 1840 et la balance à un et deux ans.

4o. Deux certains lots de terre dans le faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Urquhart, Moralès, et la Presse à coton, lesquels lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan fait le 7 Octobre 1836 par Schreiber et déposé au bureau de J. Cavellier, N. P. Les dits lots mesurent chacun 23 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No. 1, formé l'encoignure des rues St. Ferdinand et Urquhart.

Conditions—Un et deux ans.

5o. TROIS LOTS DE TERRE—situés dans la paroisse Jefferson, faubourg Bouligny, désignés par les Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 3 sur un plan du dit faubourg, tiré par Charles F. Zimpel, le 18 Mars 1834 et déposé au bureau de L. T. Caire N. P.; les dits lots mesurent 60 pieds, mesure américaine, de face sur la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur le lot No. 5, forme l'encoignure des rues Valence et Tchoupitoulas—Conditions, l'acquéreur se rendra responsable de la reversion des hypothèques suivants, savoir:

$93 27, payables le 10 avril 1840; $89 10, payables le 10 avril 1841: $102 15, payables le 10 avril 1842, $106 24, payables 10 avril 1843 la balance à un et deux ans; tous les billets donnés pour les susdits propriétés porteront hypothèque jusqu'au payment final, et endossés à la satisfaction du tuteur.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, N. P. aux frais des acquéreurs.

17-d 23, 30 et 6, 13, 20 et 22 jr

AUX CAPITALISTES.

PROPRIETES BIEN SITUEES.

IL sera vendu Samedi, 25 du courant, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par Beard & Kendig:

Six terrains, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le carré d'ilet formés par les rues Camp, Girod, Ste. Marie, la Place Lafayette; les bâtisses sont louées à de bons locataires, le payage est payé.

No. 1 Forme l'encoignure Camp et Girod, mesure 20 pieds de face à la rue du Camp, sur 87 pieds face à la rue Girod.

No. 2, 20 Pieds de face à la rue du Camp, sur 87 pieds de profondeur.

No. 3, 20 Pieds de face à la rue du Camp, sur 87 pieds de profondeur; ce lot touche à la belle propriété de Mr. Florance.

No. 4, 20 Pieds de face à la rue Girod, sur 60 pieds de profondeur en ligne parallèle à la rue du Camp.

No. 5, Même dimension. Les 5 lots ci-dessus ont droit à une allée ouvrant sur la rue Girod.

No. 6, Même dimension et forme l'encoignure Girod et Ste. Marie.

Conditions—Un sixième comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit. Les billets portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement avec endossement à la satisfaction du vendeur; tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt à 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse retarder le paiement.

Les actes de vente chez M. T. Seghers, aux frais des acquéreurs. Le plan est exposé à la Bourse.

16 janv

PAR L. A. GARIDEL.

Succession d'Adélaïde Cantar.

IL sera vendu à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, le samedi, 25 janvier courant, les propriétés et esclaves suivans, dépendant de la susdite succession.

1o. Une Maison en briques couverte en tuiles plates, de six appartements, deux cabinets, deux caves, ayant deux portes de cour, cuisine en briques à étage, ayant trois appartements en haut et autant en bas, cour carrelée en briques; le tout en bon état et bâti sur un terrain de 30 pieds français de face à la rue Dauphine, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, sur 120 pieds de profondeur.

2o. Une Maison en briques couverte en tuiles plates, attenant à la précédente, de quatre appartements, deux cabinets, deux caves, cour carrelée en briques, cuisine à étage en briques, de deux appartements en haut et deux en bas, ayant deux portes de cour, &c. le tout en bon état et bâti sur un terrain de 30 pieds français de face à la rue Dauphine, entre les rues Ste Anne et Dumaine, sur 120 pieds de profondeur. Ces maisons sont nouvellement tapissées et peuvent être visitées.

3o. Joseph, nègre créole, âgé de 35 ans, ayant été commandeur et entendu à tous les travaux d'une habitation, bon sujet.

4o. Baptiste, nègre créole de 40 ans, bien connu en ville comme marchand de lait; il s'est absenté une fois, mais il est revenu de lui-même, du reste bon sujet.

5o. Barthélemy, nègre créole de 60 ans, très bon vacher et entendu aux travaux d'une habitation.

6o. Victor, nègre créole de 16 ans, très bon domestique, très intelligent, bon sujet.

7o. Auguste, nègre créole âgé de 12 ans, domestique, bon sujet.

8o. Honorine, négresse créole âgée d'environ 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses trois enfants, Frontin de 10 ans; Etienne de 4 ans et Rosalie de 2 ans.

9o. Marguerite, négresse créole âgée d'environ 27 ans, très bonne blanchisseuse et repasseuse, ayant été en apprentissage deux ans avec la meilleure blanchisseuse du pays, bon sujet.

10. Rose, jeune négresse de 16 ans, bonne gardienne d'enfant, bonne servante, bon sujet.

11. Ketty, négresse d'environ 29 ans, très bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique de maison, bon sujet, avec ses quatre enfants, Claire de 9 ans; Joséphine, de 6 ans; Clarisse, de 4 ans et une petite fille de 6 mois.

Tous les susdits esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Les propriétés, un quart comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit.

Les esclaves, un quart comptant et la balance à un an de crédit; le tout payable en billets par coupons, endossés à la satisfaction des héritiers, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les vendeurs se réservent le droit de refuser les endosseurs qui ne leur conviendront pas sans être obligés de déduire leurs raisons. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt de 10 pour cent l'an, sans que cette clause ne pourra être interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet.

Les propriétés ou les esclaves ne seront délivrés que quand les conditions de la vente auront été remplies. Les actes de vente devront être signés et les billets fournis dans les dix jours qui suivront la vente à l'encan et faute par les acquéreurs de se conformer à ces conditions les propriétés et esclaves par eux achetés seront, sans avis préalable, remis à l'encan et vendus à leur folle enchère.

Les actes de vente seront passés par Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

10 jan—10, 11, 15, 18, 22, 23, 24 et 25.

ALUM &c.—75 bls alum de Baltimore; 50 do sel d'epson; 25 do huile de vitriol; 25 sulfate de cuivre; 25 de blanc de cerusé; 10 grandes cruches en pierre; 100 bouteilles madère; 4000 barillets blanc de plomb; 300 do peintures colorisées; 20 barriques huile de lin; 10 do huile de spermaceti; 10 do huile de baleine; 30 barriques huile de tannerie; 40 barriques (maddere) teinture; 20 barriques salpêtre; 500 caisses carreaux de vitres; 15 barriques huile de castor, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Marchand de médecines, peintures et huiles, encoignure des rues de la Commune et de Tchoupitoulas. 15j

LE sieur CENCIER, armurier, annonce qu'il quitte son établissement, rue Condé, No. 24 pour cause de départ: il prie ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles, rue Ste. Anne 26. 11—15

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les affaires à la Nouvelle-Orléans et qui connaît les diverses branches du commerce, désire une place comme commis dans une maison de commission, d'épicerie, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il pourra donner les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau de Bulletin. 7 janv—18

BOTTES, Souliers et Brodequins—1000 caisses en magasin et à vendre par 11jan R. G. HOBBS, 12 rue de la Douane

MR. A. L. LEVY a reçu un assortiment de chemises en toile, lin et en coton; à ... et en toile de ... et il invite Messieurs les marchands à venir les visiter à son magasin, No. 44, rue Conti. 16 janv

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. ... près St Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir par le navire le Talma, un assortiment de graines de jardin de la dernière récolte, expédiées par M. A. ... cultivateur et marchand de graines, près de ... et qui est renommé pour la qualité de ses graines. M. Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de Fourneret aîné & Rietsch, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de M. Louis Lauranche, ils offrent à vendre un ... assortiment d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, ... et arbres d'ornement ... S'adresser chez Ch. ... de M. Gametis, no. ... 15 j

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, ... la rue Dauphine ... Canal, ... la liberté d'informer ... un grand assortiment de ... de toute description, venant de ... York. Aussi, graines de ... graines de fleurs ... jardinage et pour la culture de la ... fruitiers, plantes ... prie ... graines fraîches ... qualité supérieure ...

N. B.—Récemment reçu de New York, un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, hollandaises et dahlias doubles; ainsi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—3m

PARAPLUIES—Parapluies en soie, de Paris, de 28, 30, 32 et 34 pouces, à vendre par 16j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres

---

FARINE—200 barils farine superfine, 60 do whiskey rectifié de Cincinnati; 25 de porc bon pour les plantations, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 18 jan 26, Poydras.

BOTTES, Souliers, et Brodequins—110 caisses à vendre par R G HOBBS, 18 jan 12, Douane.

BRODEQUINS de nègres—165 caisses brodequins, bons pour les plantations, à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 18 jan

HABILLEMENS—25 caisses habillemens de nègres, pour le commerce de la campagne, à vendre par FROST & Co, 8, Douane.

CAFE de la Havane à vendre par GEORGE GREEN & BROTHERS, [illegible]

TROIS cents balles foin, [illegible] Thomaston, à vendre par G. [illegible] BECK, [illegible] Douane.

LES consignataires des marchandises marquées P. B. & Co. Ouest 1, 3 à C. (...) T T M & R D. Breffrecht, sont priés de venir reconnaître au commis sur la Levée vis-à-vis la Presse inférieure à coton, s'ils veulent éviter les frais de magasin. 16j

PEIGNES EN ECAILLE—Un assortiment complet venant de Philadelphie, à vendre pour clore un compte. 16 jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

SEL—2500 sacs sel fin et commun de Liverpool, à vendre à bon marché et en lots au gré des acheteurs par ALEX. PARKS, 91 Commune. 18jan

VIN DE BORDEAUX—10 barriques, 15 quart do; 1100 caisses vin muscat; 50 paniers vin de Champagne; 75 paniers vin de Bourgogne mousseux, à vendre par 18jan N. D. CHAMBERLIN, 4 Gravier.

BEURRE, &c—40 frequins beurre Goshen; 100 barils farine sauvegarde, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 Gravier.

INDIGO—5 surons de Caracas, à vendre par 1 jan N. D. CHAMBERLIN, 4 Gravier.

BOUILLE de cuivre, d'étain et de fer—4 barriques de lampe; barres de fer; 5 coffres-forts anglais, à paquets de fer de Russie, à vendre par 1 jan S. HEATH & co, 26 Camp.

SAVON, &c—70 caisses savon; 135 de chandelles; 380 caisses brodequins de nègres kip et Russet; 80 caisses habillemens de nègres consistant en jeans de Washington, kerseys, linseys quilted, à vendre par 18jan ISAAC BRIDGE, 184, Magasins.

CAFE de Rio—2000 sacs, à vendre par 18 j WILLIAM PREHN.

TOILE D'EMBALLAGE de Dundee, à vendre par R GRONING & Co.

TRAITES sur New York, à vendre par VAN WICK & Co, 18 jan Rue du Camp

AVIS—Un jeune homme désire se placer comme instituteur dans une famille. S'adresser à LUCIUS C. DUNCAN, 18 jan—10 41, rue Royale

VIN—200 barriques et 100 barils vin de Canarie; 80 barriques vin de Sicile; 75 quarts barriques, Malaga doux, 5 surons indigo, à vendre par 17j N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

RUM—100 barils rum, 50 barils eau de vie, 10 1/2 pipes do, 62 caisses chandelles suif, à vendre par 18j JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

EAU DE VIE—80 barils eau de vie Sherri, beurre et fromage de Goshen, à vendre par 18 j WM. C. TOMPKINS, 66, Camp.

VOITURES—Un large assortiment à vendre; Cabriolets quelques uns beaux et quelques uns communs, à vendre par H. BEACH & CO, 18 janvier 46 et 48, rue Royale.

HUILE, TABAC, &c—20 barriques huile de spermaceti, 150 caisses tabac manufacturé, 300 rouleaux cordes d'emballage du Kentucky, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 18 jan 13, rue des Magasins.

EFFETS D'HABILLEMENS—131 caisses contenant des gilets ronds en satinet et flanelle verte, à rats Attakapas, pantalons cotonnade et derry, calicot, coton blanc, chemises à raies rayé en coutil bleu de Liverpool, vêtemens en coutil bleu, sous chemises en coton et flanelle, caleçons en coutil écru et flanelle de Canton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 18 jan 131, rue des Magasins

SAVON et Chandelles de blanc de Baleine—200 caisses savon—200 de chandelles de blanc de baleine, à vendre par L. G. BLANCHARD, 18 janv 33, rue Gravier

CAFE—400 sacs Havane à vendre par L. G. BLANCHARD, 18 janv 33, rue Gravier

TAPIS DE PIED de 27 à 75 pouces de largeur à vendre par WILLIAM PREHN, 18 janv—10 56, rue de la Douane

SEL—400 sacs fin et commun de Liverpool, à vendre en quantité convenable aux acheteurs, par 18 jan ALEX. PARK, 91, Commune.

POST-NOTES de la Banque de l'Union du Mississipi portant 5 p. d'intérêt, du 1er avril et 1er mai 1840, à vendre par GEO. BERGEROT, 18 jan 6, Royale.

CHARRUES—Le soussigné a en main un bel assortiment de charrues anglaises nos. 1, 2, 3, 4, à vendre par J. D. DENEGRE, 18 jan 16, Douane.

FARINE—600 barils farine et 300 do whiskey, à vendre par G. DORSEY, 18 jan 44, N. Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—45 caisses à vendre par R. G. HOBBS, 18 jan 12, rue de la Douane.

RAISINS frais, 20 pipes genièvre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 18 janv 61, rue de la Commune.

200 BALLES marchandises sèches américaines et autres articles pour le marché mexicain, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 18 janv 61, rue de la Commune.

CIDRE—20 barriques cidre; 150 boisseaux avoine; 200 barils farine, à vendre par 17jan E. S. LAWRENCE, 29 et 39 Nlle-Levée

SOIERIES françaises propres au marché mexicain—1 caisse listons No. 14, 20 et 40; 1 caisse de serge noire, 1 de do à dessin; 1 de moire, à vendre par LAGUERENNE & Co, 17 jan 57, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—53 boucauts sucre en débarquement vis-à-vis la rue St-Louis, et à vendre par 17 janv R. BRUGIER, 9, rue St-Louis.

FARINE—100 barils superfine, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 17 jan 66, rue du Camp.

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 janv 25, rue St. Louis.

LE soussigné, trafiquant de sel, a constamment en vente du sel fin et commun des Iles Turques et de Liverpool, qu'ils offrent à vendre par quantité à la convenance des acheteurs.

E. J. JENKINS, 17 janv Encoignure Poydras et Magasins.

CIGARES de la Havane—2,000,000 cigares de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO, 11 jan 80, St. Louis.

PIERRE PRADAT offre à vendre sa jolie Maison de résidence, rue de l'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, avoir

Un Lot de Terre mesurant 21 pieds, un pouce et 4 lignes de face à l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur; maison en briques à trois étages, avec cuisine et améliorations, y compris l'eau de la machine hydraulique.

Plus: Neuf mille cinq cents piastres d'actions de la Banque Consolidée.

S'adresser à C. POLLOCK, notaire public, allée de la Bourse. 8 jan—1m

VIEUX CIMETIERE PROTESTANT.

LES personnes qui ont des amis enterrés dans ce cimetière, borné par les rues Conti et St. Louis, sont informées que d'après un ordre du conseil de la 1ère municipalité, les dépouilles humaines de ce cimetière seront transférées dans un enclos formé d'une partie de ce cimetière et actuellement borné par les rues Conti, St. Louis et Tremé. Cet avis a pour objet de prévenir les personnes qui voudraient assister à cette translation qui aura lieu incessamment vû que les tombes nouvelles sont achevées.

Par ordre, 11jan—1m CHARLES HARROD.

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boisseaux et en barriques, et offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés. Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés.

25 oct B. & A. SOULIE.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Lauranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornemens; 25,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. B. Schoenduerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.

17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp. CAPITAL..........$300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E L TRACY, secrétaire. 28

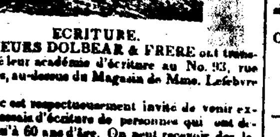

ECRITURE.

MESSIEURS DOLBEAR & FRERE ont transporté leur académie d'écriture au No. 93, rue de Chartres, au-dessus du Magasin de Mme. Lefebvre et frères.

Le public est respectueusement invité de venir examiner les essais d'écriture de personnes qui ont depuis 8 jusqu'à 60 ans d'âge. On peut recevoir des leçons à l'académie, ou dans toute autre partie de la ville depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Ceux dont le temps n'est pas employé peuvent acquérir une belle main en une semaine. Les directeurs sont bien aises qu'on ne quitte leur établissement qu'après avoir acquis une écriture aisée, élégante et rapide. Toute personne formant partie d'une association de cinq autres peut être instruite gratis.

A l'avenir l'académie restera ouverte toute l'année et ne sera conduite que par les professeurs eux-mêmes. Comme il leur est revenu que des personnes qui ont montré à écrire soit ici, soit à Cuba, avaient annoncé qu'elles avaient été en rapport avec leur institution, ils profitent de cette circonstance pour faire savoir que ces rapports sont dénués de fondement.

Science de l'écriture pratique de Dolbear. 5e. édition est à vendre.

N. B. Tous les journaux de la Nouvelle-Orléans sont priés d'insérer cet avis une fois et d'en envoyer chercher le montant. 30 déc—1☞

MAISONS A LOUER.

Une maison à étages, située rue Moreau, entre les rues St. Ferdinand et du Port.

Trois maisons, situées encoignure des rues Enghein et Craps. Une maison rue des Champs Elysées, entre les rues Bons Enfants et Moralès, à louer. S'adresser à Cordeviolle et Lacroix, rue de Chartres no 183. 27 dec

A VENDRE SUR PIED, par Lalièvre, encoignure Royale et Ste Anne—Superbe plant d'arbres, greffés, ayant passé l'été en terre; arbrisseaux, amaronnier de Lyon, rosiers remontants, graines de jardinage, reçues par les derniers navires. 6 jan☞

L... s'est établi dans cette ville ... médecin, chirurgien ... au No. 292, rue du Camp, entre les rues ... 6 jan—12

POUR L'INTERIEUR.

BATEAU d'un léger tirant d'eau—Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ARABIAN, N. B. Cook, fera les voyages réguliers comme paquebot entre Indian Village et St. Martinville, partant du Indian Village, tous les jeudi et lundi à 11 heures, a. m et de St. Martinville tous les mercredi et samedi. Ce bateau a de beaux emménagemens. S'adresser au Indian Village ou à R. T. LAWRENCE, Nlle Orléans.

N. B. L'Arabian est bien calculé pour les voyages des Attakapas, ayant une salle et grande chambre et tirant peu d'eau. L'Arabian fera un voyage toutes les semaines aux Opelousas, pendant que les eaux le permettront.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Barworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 20 nov 57, rue des Magasins.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LOMBARD & Co., ENTRE BOSTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les soussignés demandent à informer leurs amis et le public en général qu'ils ont pris l'agence de la ligne ci-dessus, et ils sollicitent la continuation du patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour. La ligne est composée des navires suivants:

Carolina,	400	tonneaux,	capt.	Lomist,
Cincinnati,	600	"	"	Saml Howes,
Concordia,	605	"	"	J. Harding,
Charleston,	375	"	"	D. Eldridge,
Columbiana,	625	"	"	G. Barker,
Cherokee,	415	"	"	B. Loring.

Les navires ci-dessus sont tous neufs, doublés et chevillés en cuivre, commandés par d'habiles marins et bien approvisionnés de tout ce qui est nécessaire.

Ces paquebots seront remorqués en montant et en descendant la rivière et partiront positivement tels qu'annoncés. Les agents s'engagent à faire remettre les marchandises par cette voie aux prix ordinaires et ils en paieront les frais lorsqu'ils en seront requis. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents, HENRY A. NORCROSS & Co, 6 déc 68, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire ces voyages, savoir:

Nouveau Navire,	Capitaine Adam Gray,
Navire SEAMAN,	Nickerson,
Barque MARY,	Myrick,
" IRAD FERRY, (sile)	Stevens,
" SALOMON SALTUS,	Nickerson,
Brick ARCHITECT,	Gray.

☞ Ces bâtimens sont de première classe, ont de beaux emménagemens et sont bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront passer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils pourront aussi prendre du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et le fret sera expédié par la destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à 2 d G BEDFORD & BECK, 22, Bienville.

Ligne de paquebots entre New-York et la Louisiane. (Un navire part tous les second Lundi.)

La ligne est composée des navires suivans:

Navire SHAKESPEARE	capt.	Batton.
" YAZOO,	"	Trask.
" MISSISSIPI,	"	Hillard.
" LOUISVILLE,	"	Allen.
" HUNTSVILLE,	"	Eldridge.
" SARATOGA,	"	Hathaway.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau, bâtis à New York pour cette ligne. Ils ont des chambres élégantes et confortables et sont commandés par des marins d'expérience.

Le prix du passage est fixé à $90 sans vins; ces navires seront remorqués en descendant et en remontant la rivière. Les jours de départ seront ponctuels.

Le capitaine ou les propriétaires de ces navires ne seront point responsables des bijoux, lingots, pierres précieuses, argenterie ou de la caisse de verre ou faïence, marbre ou granite, ferblanterie, ou pour la rouille sur l'acier ou le fer, ou pour les paquets ou ballots qui seront mis à bord des navires, à moins qu'il en ait été pris un reconnaissement mentionnant la valeur réelle. Pour fret ou passage, s'adresser à W. R. FOSDICK & RAISINES, 18 nov 70, Camp.

PAQUEBOTS ENTRE NEW-YORK ET LA NOUVELLE ORLEANS.

Cette ligne est composée des navires suivans:

FRANCIS DEPAU,	capt. C. A. Forbes,	700 ton.
LOUISA,	" Wm. Osborne,	500 do
MEMPHIS,	" S. Nichols,	600 do
OCONEE,	" E. Knight,	475 do
OCMULGEE,	" J. J. Leavitt,	475 do
FRANCONIA,	" E. Cross,	600 do

Ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et bâti à New York expressément pour faire les voyages ci-dessus. Il ont aussi de beaux emménagemens pour les passagers et sont commandés par d'habiles navigateurs. Ces navires seront remorqués en montant et en descendant la rivière.

Les propriétaires ou capitaines de ces navires répondront pas des pertes de la casse de vitres, faïence ou granite ou ouvrages de ferblanterie ou pour la rouille sur le fer ou l'acier, ni pour les ballots ou paquets qui ne seront pas accompagnés d'un reconnaissement signé au bureau des agens. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY, 25 oct 68, Gravier.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tout 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix;

YAZOO,	Capitaine	Trask
MISSISSIPI,	"	Beale.
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldredge.
SHAKESPEARE,	"	Palmer.

Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York expressément pour cette navigation avec de vastes emménagemens élégants pour les passagers: ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront remorqués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne seront responsables pour les bijoux, espèces, argenterie pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre ou granite, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, ni pour la rouille sur le fer ou l'acier, ni ballots ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES E. HULLIN, 21 m 74, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagemens, et tous les efforts ont été faits pour satisfaire les chargeurs. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lomist.
CHARLESTON	375	"	D. Eldridge
COLUMBIANA	625	"	G. Barker
CONCORDIA	605	"	Harding

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, commandés par des capitaines d'une grande expérience. Ils ont de vastes emménagemens et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes sortes d'attention pour le confort des passagers et des marchandises.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires seront leurs remplaçans. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à faire remettre les marchandises qui seront expédiées; ils avanceront aussi les frais des marchandises chargées. Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.

JOHN A MERRITT, 53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises qu'on envoie consignées à MM. A. C. Lombard & Co agents à Boston. 3 nov—6

TAPPAN, HARDY & Co. *Marchands à commission et expéditeurs*, Rue de la Nouvelle Levée.

Négocians en gros et en détail de produits étrangers et du pays, et de marchandises de goût, dans la rue du Maine à Vicksburg, Miss. 23 nov—3m—19

LEA BUNKER & Co, Marchands de produits à Commission. A Philadelphie.

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co. Joseph Landis & Co, William & Lindley, Nouvelle-Orléans. m 13 1a

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.

R. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons.

J. I. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans
R. L. ANDREWS, " Mobile.

12 août

RESTAURANT DES ETRANGERS,

Rue St. Philippe entre Condé et Vieille Levée. Géré par L. Canonge.

AVIS—J'ai la faveur d'annoncer au public et à mes connaissances que Messieurs A. Marzoni & Co m'ont donné la direction de ce nouvel établissement, à partir du 10 courant. Ce restaurant dans ledit restaurant les mets les mieux préparés et variés autant que le temps et les pays pourront le permettre, et il y a des cabinets et salons de société.

A dater du 15, une table d'hôte des mieux servies—déjeuner à 8 heures 1/2, et dîner à 3 1/2, à raison de $30 par mois.

Une longue expérience et les nombreuses connaissances que j'ai dans cette ville me font espérer le patronage du public. 8 janv—15 L. CANONGE.

ACADEMIE D'ESCRIME.

MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobiny, au rez de chaussée, rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invitées à s'adresser à M. Gobiny, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose espérer que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice, qui tend à développer les grâces et le maintien qui distinguent un jeune homme bien élevé.

La salle sera ouverte les lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. Prix........ $15 par mois. 6 j—1☞

CHAPEAUX—Un assortiment de chapeaux de soie de Paris de dernière mode et chapeaux de feutre américains, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, à vendre par 16j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers navires de France un assortiment de redingotes et habits en drap à la mode, paletots et gilets en casimir, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. 16 j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.